

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **Séance du 13 avril 2021**

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 8 avril 2021

Nombre de conseillers en exercice : 11

L'an deux mille vingt et un, le treize avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de Lieurac dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur le Maire, M. BARATHIEU Hadrien.

Etaient présents : Mmes Stéphanie DUMOUTET, GOSSE Romy, GUERINEAU Sara, VIDAL Floriane, MM, BERARD François, DELESALLE Nicolas, FAIGT Dorian, MARBOEUF Jean-Pierre.

La secrétaire, Carole TARTIE pour la présentation des documents budgétaires.

Excusés : M. MIONI Serge (procuration M. MARBOEUF), M. BRIGNOL Olivier

Secrétaire de séance : M. Nicolas DELESALLE

Objet : Approbation du compte de gestion 2020.

Le conseil municipal de Lieurac, réuni sous la présidence de Hadrien BARATHIEU, après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer:

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 à 31 décembre 2020 y compris la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
 - déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020 par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Objet : Compte administratif 2020

Monsieur le maire sort de la salle et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Monsieur BERARD François, maire-adjoint, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

SECTION FONCTIONNEMENT			
Les dépenses se sont élevées à :	97 996.73 €		97 996.73 €
Les recettes se sont élevées à :	Total RECETTES	Total 002 Excédent antérieur reporté F	
	152 939.79 €	61 376.76 €	214 316.55 €
Résultat global du fonctionnement :			116 319.82 €

SECTION INVESTISSEMENT			
Les dépenses se sont élevées à :	Total DEPENSES	001 Solde d'exécution d'inv. report	-
	40 595.00 €	31 660.02 €	72 255.02 €
Les recettes se sont élevées à :	86 248.22 €		86 248.22 €
Résultat global de l'investissement :			13 993.20 €

RESTE A REALISER 2020 :			
Les dépenses s'élèvent à :			22 027.20 €
Les recettes s'élèvent à :			12 865.00 €
Résultat global des restes à réaliser :			-9 162.20 €

RESULTAT DE L'EXERCICE 2020 :			
Résultat global du fonctionnement :			116 319.82 €
Résultat global de l'investissement :			13 993.20 €
Résultat global des restes à réaliser :			-9 162.20 €
Résultat de l'exercice 2020 :			121 150.82 €

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au Résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sorties, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4° Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ouï, le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé du 1^{er} Adjoint

- **Adopte le compte administratif 2020.**

Objet : Budget primitif 2021

Après avoir entendu et approuvé le budget primitif 2021, à l'unanimité :

***ADOPTÉ** le Budget Primitif 2021.

Celui-ci est consultable en mairie

La séance est levé à 21 h 30 .